

**1ere VICE-PRESIDENTE DU RESEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE  
L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE  
LORS DE LA 52eme SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION  
DE LA FEMME  
LE 28FEVRIER 2008.**

Monsieur le Président,

Le Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie est un jeune réseau. Créé officiellement à Berne en 2002, il réunit toutes les femmes des sections de l'APF. Il est présidé par Mme Rose-Marie Losier-Cool (Sénatrice, Canada). Il a pour but de promouvoir une meilleure participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle et ce, tant au niveau national que dans l'ensemble de l'espace francophone, de renforcer la place et le rôle des femmes dans les parlements membres et dans les organisations internationales, de favoriser les échanges d'expérience et encourager la solidarité entre femmes parlementaires, enfin et surtout de contribuer à la défense particulière des droits de la femme. Elle de l'enfant et de la mère. Il se réunit lors de la Session de l'APF et participe par

A ce jour, cinq séminaires ont été organisés et ont concerné l'ensemble des parlements francophones d'Afrique.

En effet, le premier, au mois d'octobre 2004 à Bamako (Mali) a réuni les femmes

parlementaires de l'Afrique de l'Ouest à raison de deux parlementaires par pays (Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, Niger, Sénégal et

expliqué aux participantes comment aider les gouvernements à présenter les rapports

et ont particulièrement insisté sur le rôle multimedial que doivent jouer les

parlementaires dans le processus de contrôle de leur gouvernement et dans le processus  
d'élaboration des lois nationales pour qu'elles soient conformes à l'esprit de cette convention

Notre vœu, en outre, est que **les liens d'amitié et de coopération** entre l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et **l'Organisation des Nations Unies** soient approfondis et consolidés afin de mener à bien nos projets communs.

A ce titre, des contacts ont été pris récemment entre l'APF et le PNUD en vue d'une collaboration dans le cadre de son « Global Programme for Parliamentary Strengthening » (GPPS). Le PNUD a manifesté son souhait d'associer notre assemblée à cette réflexion et nous l'en remercions. Des échanges pourraient également être envisagés entre notre réseau et le réseau international sur les femmes en politique créé par le PNUD. Par ailleurs, un de nos rapports porte actuellement sur le suivi de la convention internationale des droits de l'enfant. Dans ce cadre, nous pourrions également envisager une collaboration avec l'UNICEF.

Je vous ai livré ici quelques pistes de réflexion sur les échanges que nous serions heureuses d'approfondir avec vous.

Je vous remercie de votre attention..